

RÉPUBLIQUE ISLAMIQUE D'IRAN



Faits marquants

- Le rapatriement librement consenti des Afghans et des Iraquiens s'est poursuivi.
- Le séjour des réfugiés afghans déclarés en République islamique d'Iran est devenu plus prévisible grâce à une opération très complète de réenregistrement et à la délivrance de permis de travail.
- En collaboration avec les pouvoirs publics, le HCR s'est employé à améliorer l'accès des réfugiés afghans aux services d'enseignement et de santé.
- Le Haut Commissariat a recommandé aux autorités de continuer à accorder une protection aux réfugiés afghans et en particulier d'autoriser les réfugiés enregistrés à demeurer dans le pays ; ceux-ci se sont à nouveau vu offrir la possibilité de déménager.

- Le HCR a amplifié son action de proximité auprès des réfugiés urbains.
- Grâce à des projets d'autoprise en charge et à diverses formations techniques, les réfugiés et les candidats au rapatriement ont eu davantage de possibilités de renforcer leurs moyens d'existence.

Environnement opérationnel

La décision, prise par le Parlement en novembre 2009, de supprimer toutes les subventions relatives aux produits de première nécessité sur une période de cinq ans pour toutes les catégories de population, a eu un effet direct sur la situation économique des réfugiés vulnérables. Seuls quelques Iraniens devraient avoir droit à une aide financière, en contrepartie de la

Personnes relevant de la compétence du HCR

Type de population	Origine	Total	Nb pers. assistées par le HCR	% femmes	% < 18 ans
Réfugiés	Afghanistan	1 022 500	1 022 500	46	37
	Iraq	47 900	47 900	38	44
	Pays divers	70	70	39	39
Demandeurs d'asile	Afghanistan	1 700	1 700	46	37
	Pays divers	140	140	35	40
Total		1 072 310	1 072 310		

suppression des biens et services subventionnés. Les Afghans vulnérables réfugiés en Iran seront vraisemblablement exposés à des privations accrues. Parmi les motifs mis en avant par les réfugiés pour différer leur retour en Afghanistan figuraient l'insécurité, mais aussi le manque d'emplois et les menaces pour des raisons religieuses. Les Afghans réfugiés au Séistan-Baloutchistan ont dû décider s'ils déménageaient dans une des provinces autorisées ou optaient pour un rapatriement librement consenti.

Des évaluations participatives ont révélé que certains réfugiés souffrant de graves problèmes de santé n'avaient pas d'assurance-maladie. Même les réfugiés titulaires de permis de travail temporaires peuvent avoir des problèmes avec les organes de police et se voir refuser un traitement adéquat en cas de blessures. L'on ne peut que se féliciter de la publication du décret gouvernemental garantissant l'accès de tous les étrangers à l'enseignement, aux mêmes conditions que les enfants iraniens ; cependant, le montant élevé des frais de scolarité suscite des préoccupations.

| Réalisations et impact |

● Objectif principaux

En 2009, l'un des objectifs importants du HCR était d'inciter la communauté internationale à reconnaître que la République islamique d'Iran accueillait d'importantes populations réfugiées depuis trois décennies. Le Haut Commissariat se proposait également d'œuvrer avec le Gouvernement à l'amélioration des conditions d'asile afin de protéger les réfugiés afghans et irakiens. Le HCR entendait appuyer le rapatriement librement consenti des réfugiés afghans et irakiens lorsque cette solution était appropriée. Ses autres objectifs consistaient à offrir une assistance ciblée aux réfugiés afghans et irakiens qui avaient des besoins spécifiques pour renforcer leur autosuffisance et leur permettre de prendre un nouveau départ dans la vie après leur rapatriement, et à encourager les autorités iraniennes à

utiliser des voies bilatérales pour débattre des problèmes migratoires avec le Gouvernement afghan.

● Protection et solutions

Le rôle du HCR en République islamique d'Iran consiste à aider le Gouvernement à gérer les problèmes de réfugiés et à plaider la cause des déplacés.

Les activités de rapatriement sont demeurées plus ou moins identiques à celles des années précédentes, près de 6 000 Afghans regagnant leur pays avec l'assistance du HCR. Près de 3 200 Irakiens sont également rentrés avec l'aide du Haut Commissariat.

Le Gouvernement de la République islamique d'Iran a pris une série de mesures positives qui ont rendu le séjour des réfugiés enregistrés dans le pays plus prévisible et plus viable. À cet égard, la remise de permis de travail temporaires aux réfugiés afghans éligibles a été particulièrement importante. Tous les hommes âgés de 18 à 60 ans étaient tenus de solliciter un permis ; en revanche, cette formalité était facultative pour les femmes.

Les autorités ont facilité la distribution de cartes Amayesh IV aux réfugiés afghans enregistrés qui avaient des besoins particuliers en les exonérant totalement des taxes municipales, ce qui a sensiblement aidé les réfugiés les plus indigents.

Les réfugiés afghans enregistrés dans les provinces du Khouzistan et du Hormozgan, qui font désormais partie des zones interdites aux étrangers, ont jusqu'au 1^{er} juillet 2010 pour choisir entre le rapatriement librement consenti et le déménagement dans des régions désignées à cet effet. Les 83 000 réfugiés précédemment enregistrés au Séistan-Baloutchistan et demeurés dans cette province se sont également vu offrir la possibilité de recouvrer leur statut de réfugié, à condition d'opter pour le rapatriement librement consenti ou pour le transfert dans une autre zone.

Lors des Consultations tripartites annuelles organisées en juillet 2009, le Gouvernement a appelé les pays de réinstallation



Jeunes réfugiées afghanes étudiant à la bibliothèque d'un centre caritatif de Mashad.

traditionnels à partager plus équitablement les charges, car seule une poignée de réfugiés est réinstallée chaque année à partir de la République islamique d'Iran.

Compte tenu de la publication d'un arrêté ordonnant l'expulsion en masse des Afghans sans papiers, le Gouvernement continue de prévenir le refoulement des réfugiés afghans enregistrés par l'intermédiaire du Bureau des étrangers et de l'immigration (BAFIA), qui assure un suivi dans les centres de détention et aux postes frontaliers. En 2009, le BAFIA a accepté de réactiver l'Accord de réadmission conclu en 2007 pour les réfugiés afghans titulaires de cartes Amayesh en cours de validité qui avaient été expulsés par mégarde en Afghanistan.

○ Activités et assistance

Abris et autres infrastructures : l'entretien du Centre de rapatriement a été assuré et un réservoir d'eau réparé à Dogharoun, principal point de passage de la frontière pour le rapatriement librement consenti des Afghans.

Appui opérationnel (aux agences) : le HCR a fourni des fonds au BAFIA au titre de la participation aux frais d'appui à la gestion des affaires de réfugiés et aux coûts d'audit.

Assainissement : deux camions de vidange ont été achetés afin d'améliorer les systèmes d'assainissement de la zone d'installation de Bardsir.

Assistance juridique : quelque 4 000 familles réfugiées ont bénéficié de services juridiques gratuits sur un éventail de questions, dont le « prix du sang » (diyeh), les conflits familiaux, le non-paiement des salaires et le droit au logement. Les réfugiés ont reçu des cartes Amayesh IV et les plus vulnérables ont été exonérés des taxes municipales. Environ 600 réfugiés afghans et 38 réfugiés iraquiens sont partis dans un pays de réinstallation en 2009.

Besoins domestiques : douze mille réfugiées afghanes et iraquiennes en âge de procréer ont reçu des protections périodiques et 3 000 trousseaux d'hygiène ont été distribués à des familles réfugiées vulnérables dans des zones d'installation à travers le pays.

Eau : le réseau d'alimentation en eau a été remis en état dans trois zones d'installation. Quelque 1 800 mètres de conduites usées ont été remplacés dans deux zones d'installation.

Éducation : quelque 130 ordinateurs, 1 110 bureaux, 220 tableaux blancs et 200 trousseaux pour l'enseignement des sciences ont été offerts aux écoles primaires de 12 provinces. Environ 950 réfugiés afghans et iraquiens ont reçu une formation professionnelle. Des appels d'offres pour la construction de deux écoles de 10 classes ont été publiés dans les provinces de Yazd et de Kerman.

Santé et nutrition : environ 10 100 réfugiés urbains ont bénéficié d'une formation à la planification de la famille, à la santé de la procréation et à l'hygiène corporelle dans six provinces. Une salle d'accouchement a été construite dans une zone d'installation de réfugiés. Quelque 600 familles réfugiées ont reçu des brochures explicatives sur l'assurance médicale et plus de 7 800 réfugiés ont été orientés vers des hôpitaux pour y recevoir un traitement.

Services communautaires : cinq comités de réfugiés supplémentaires ont été formés dans des zones d'installation et

en milieu urbain pour promouvoir une approche communautaire vis-à-vis de la gestion des problèmes de réfugiés et garantir la participation aux activités génératrices de revenus. Quelque 300 familles de réfugiés urbains ont été identifiées et approvisionnées en articles non alimentaires. Trois cents réfugiés urbains handicapés ont également été identifiés par les comités et ont bénéficié de diverses activités de réadaptation, de la distribution d'outils et d'un accompagnement psychosocial.

Quelque 90 réfugiés vivant en milieu urbain ont été formés aux premiers secours et 59 malvoyants ont bénéficié d'une aide. Environ 170 réfugiés ayant des besoins spécifiques, identifiés par des travailleurs communautaires ont reçu des outils, notamment des machines à coudre, du matériel de soudage et des instruments pour la taille des pierres.

Transport et logistique : près de 6 000 réfugiés afghans ont regagné leur pays via Dogharoun, en bénéficiant de l'aide du projet de transport individuel et auto-organisé. Quelque 3 000 Iraquiens qui rentraient dans leur pays en passant par Shalamcheh et Haj-Omran ont reçu des indemnités de transport.

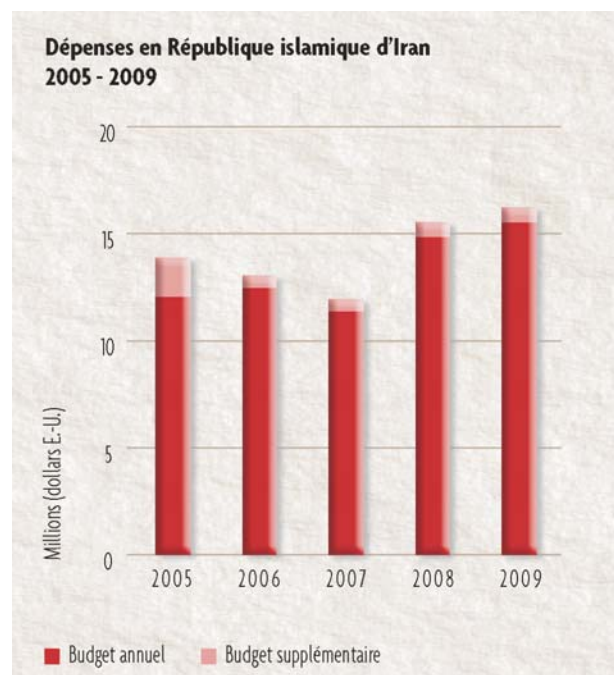
○ Contraintes

Le HCR ne dispose d'aucun élément indiquant que les autorités iraniennes traitent les demandes d'asile. Le Gouvernement expulse tous les étrangers qui entrent ou séjournent illégalement sur le territoire, y compris ceux qui pourraient à juste titre déposer une demande d'asile.

Les possibilités de réinstallation à partir de la République islamique d'Iran sont limitées. Les personnes dont la demande est acceptée proviennent principalement de familles dirigées par des femmes.

Il a été difficile d'obtenir des autorisations pour effectuer des visites à domicile et les formalités de départ demeurent longues et compliquées.

Il y a lieu de craindre que les réfugiés ne puissent profiter des permis de travail temporaires car les frais d'émission et de premier renouvellement du permis, qui est valable six mois, ont augmenté, passant d'environ 70 dollars à 350-500 dollars E.-U.



Informations financières

Le HCR a augmenté son budget de 3 millions de dollars E.-U. afin d'appuyer les efforts déployés par le Gouvernement pour faciliter l'accès des réfugiés afghans aux services médicaux et éducatifs. Les dépenses ont été comparables à celles de l'année 2008, aussi bien pour le Budget annuel que pour le budget supplémentaire destiné à financer la réponse à la situation iraquienne.

Organisation et mise en œuvre

L'opération du HCR a été gérée par la délégation de Téhéran, deux sous-délégations, un bureau de terrain et trois unités de terrain, avec le concours de neuf fonctionnaires internationaux, 115 collaborateurs nationaux et un JEA.

Collaboration avec les partenaires

Au cours des dernières années, le HCR a noué des partenariats avec les bureaux provinciaux des ministères de la Santé et de l'Éducation pour mener les activités planifiées. Le Haut Commissariat a également forgé des partenariats avec des organisations gouvernementales, comme l'Organisation d'aide sociale (Behzisti) et l'Organisation pour la promotion de l'alphabétisation. MAHAK et IRAC sont deux ONG de premier plan, ainsi que des partenaires de longue date du HCR. À l'issue d'intenses négociations avec le BAFIA pour élargir l'éventail des partenaires, le HCR a noué des liens avec des organismes caritatifs locaux afin de répondre aux besoins sociaux, financiers et médicaux des réfugiés. À la requête du BAFIA, le Haut Commissariat a également appuyé un symposium d'ONG internationales en mai.

Évaluation générale

Le HCR apprécie la générosité de la République islamique d'Iran, qui accueille des réfugiés depuis plusieurs décennies et la réunion tripartite sur la réinstallation a été une occasion sans précédent de présenter le cas iranien afin d'obtenir le soutien de la communauté internationale.

Le Haut Commissariat n'a cessé de militer pour qu'une protection continue d'être accordée aux réfugiés qui ont reçu l'ordre de déménager ou de rentrer dans leur pays d'origine.

L'organisation a entrepris un programme de proximité auprès des réfugiés urbains et est parvenue à doter les réfugiés de qualifications qui renforceront leurs moyens d'existence, s'ils demeurent en République islamique d'Iran ou rentrent en Afghanistan. La remise de permis de travail temporaires est un progrès important, qui contribuera à rendre le séjour des Afghans enregistrés comme réfugiés plus prévisible et plus viable.

En raison de la tenue d'élections en Afghanistan comme en République islamique d'Iran, l'appui à des discussions bilatérales sur les migrations a été limité.

Partenaires
Partenaires d'exécution
<p>Gouvernement : BAFIA Azerbaïdjan occidental, BAFIA Fars, BAFIA Kerman, BAFIA Khorassan, BAFIA Lorestan, BAFIA Markazi, BAFIA Téhéran, BAFIA (Zanjan), Centre de formation professionnelle du Golestan, ministère de l'Éducation et de la Formation, ministère de la Santé (Mds), Mds Khorassan du Sud (Birdjand), Mds Khorassan Razavi, Organisation d'aide sociale de Kerman, Organisation de promotion de l'alphabétisation - Khorassan du Sud</p> <p>ONG : Association de planning familial, IRAC (Comité d'aide aux réfugiés irakiens), MAHAK, RCDARF (Comité de secours aux familles réfugiées afghanes sans ressources), Re-birth</p> <p>Autres : Ambassade d'Afghanistan</p>
Partenaires opérationnels
<p>Gouvernement : Tous les ministères assurant des services auprès des réfugiés</p> <p>ONG : <i>Chain of Hopes</i>, Médecins Sans Frontières, IRAC, MAHAK et autres ONG et associations caritatives locales</p> <p>Autres : OMS, PAM, PNUD, UNICEF</p>

Budget, revenus et dépenses en Iran (dollars E.-U.)

	Budget final	Revenus issus des contributions	Autres fonds disponibles	Total des fonds disponibles	Total des dépenses
Budget annuel	16 576 456	6 855 938	8 986 742	15 842 680	15 514 079
Réponse à la Situation iraquienne - BS	790 000	0	700 934	700 934	700 934
Total	17 366 456	6 855 938	9 687 676	16 543 614	16 215 013

Note: Les programmes supplémentaires n'incluent pas un coût d'appui de sept pour cent prélevé sur les contributions pour couvrir les dépenses indirectes du HCR. Les revenus issus des contributions incluent des contributions affectées au niveau du pays. Les autres fonds disponibles incluent les transferts des contributions non affectées ou à affectation large, le solde initial et les ajustements.

Rapport financier sur les opérations du HCR en République islamique d'Iran (dollars E.-U.)

Ventilation des dépenses	Projets de l'année en cours			Projets des années précédentes
	Budget annuel	Budget supplémentaire	Total	Budgets annuel et supplémentaire
Protection, suivi et coordination	3 755 218	91 547	3 846 765	0
Abris et infrastructure	18 411	41 583	59 994	7 086
Appui opérationnel (aux agences)	271 992	2 979	274 971	387 198
Assainissement	122 237	0	122 237	57 143
Assistance juridique	260 315	8 101	268 417	641 277
Besoins domestiques	256 359	248 972	505 331	0
Eau	0	8 365	8 365	55 594
Éducation	153 685	0	153 685	402 593
Santé et nutrition	2 129 619	125 934	2 255 554	104 110
Services communautaires	430 989	2 986	433 974	105 933
Transport et logistique	570 577	76 626	647 203	0
Versements aux partenaires d'exécution	4 788 203	93 840	4 882 044	(1 760 934)
Sous-total des activités opérationnelles	12 757 605	700 934	13 458 538	0
Appui aux programmes	2 756 474	0	2 756 474	0
Total des dépenses	15 514 079	700 934	16 215 013	0

Annulation sur les dépenses des années précédentes

(15 661)

Versements aux partenaires d'exécution

Paiements effectués	5 554 783	189 175	5 743 958
Dépenses rapportées	(766 580)	(95 335)	(861 914)
Solde	4 788 203	93 840	4 882 044

Rapport de l'année précédente

Versements aux partenaires d'exécution	
Dû au 1 ^{er} janvier	2 147 673
Dépenses rapportées	(1 760 934)
Remboursés au HCR	(6 796)
Ajustement dû aux taux de change	1 835
Dû au 31 décembre	381 778